

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 6 juillet 2015 portant dissolution
de la brigade territoriale de Mercœur (Corrèze)**

NOR : INTJ1510491A

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R. 15-22 à R. 15-26;
Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête :

Article 1^{er}

La brigade territoriale de Mercœur (Corrèze) est dissoute à compter du 1^{er} septembre 2015. Corrélativement, les circonscriptions des brigades territoriales d'Argentat et de Beaulieu-sur-Dordogne sont modifiées, à la même date, dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales d'Argentat et de Beaulieu-sur-Dordogne exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1^o) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 juillet 2015.

Pour le ministre et par délégation :
Le général de corps d'armée,
directeur des opérations et de l'emploi,
M. PATTIN

ANNEXE

| BRIGADES PROXIMITÉS | CIRCONSCRIPTION ACTUELLE | CIRCONSCRIPTION NOUVELLE |
|------------------------------|--|---|
| Mercœur | Altillac Bassignac-le-Bas Camps-Saint-Mathurin-Léobazel La Chapelle-Saint-Géraud Gouilles Mercœur Reygade Saint-Bonnet-les-Tours-de-Merle Saint-Julien-le-Pèlerin Sexcles | (Dissolution) |
| Argentat | Albussac Argentat Forgès Ménoire Monceaux-sur-Dordogne Neuville Saint-Bonnet-Elvert Saint-Chamant Saint-Hilaire-Taurieux Saint-Martial-Entraygues Saint-Sylvain | Albussac Argentat Camps-Saint-Mathurin-Léobazel La Chapelle-Saint-Géraud Gouilles Forgès Ménoire Mercœur Monceaux-sur-Dordogne Neuville Saint-Bonnet-Elvert Saint-Bonnet-les-Tours-de-Merle Saint-Chamant Saint-Julien-le-Pèlerin Saint-Hilaire-Taurieux Saint-Martial-Entraygues Saint-Sylvain Sexcles |
| Beaulieu-sur-Dordogne | Astillac Beaulieu-sur-Dordogne Bilhac Brivezac La Chapelle-aux-Saints Chenailler-Mascheix Liourdres Nonards Puy-d'Arnac Queyssac-les-Vignes Sioniac Tudeils Végennes | Altillac Astillac Bassignac-le-Bas Beaulieu-sur-Dordogne Bilhac Brivezac La Chapelle-aux-Saints Chenailler-Mascheix Liourdres Nonards Puy-d'Arnac Queyssac-les-Vignes Reygade Sioniac Tudeils Végennes |